



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIWER

Séance publique du 8 mai 2026

Date d'annonce publique et de convocation : 28 avril 2026

Présents: M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines
M. Ady GOEBEL, Mme Léa MAI, M. Nico LEMMER, M. Laurent KASEL, Mme Josée ETRINGER-SEIL,
conseillers
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absente et excusée : Mme Joëlle WEIS

No.: 03/2026-4

Approbation d'un contrat de bail à ferme conclu avec Monsieur Paul SCHMIT

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu le contrat de bail à ferme conclu le 19 mars 2026 entre la Commune de Biber et Monsieur Paul SCHMIT de Wecker, portant sur une partie de la parcelle de terrain inscrite au cadastre comme suit : Commune de Biber, section C de Biber, numéro 809/6097, lieu-dit « Am kuerze Bësch », terre labourable, d'une surface d'exploitation de 3 hectares, 60 ares et 92 centiares ;

Entendu le bourgmestre expliquant que ce contrat de bail s'inscrit dans le cadre de la régularisation d'une situation existante provenant de l'acquisition dudit terrain par le biais d'un droit de préemption ;

Après délibération

DECIDE UNANIMEMENT

d'approuver le contrat de bail à ferme conclu le 19 mars 2026 entre la Commune de Biber et Monsieur Paul SCHMIT de Wecker, portant sur une partie de la parcelle de terrain inscrite au cadastre comme suit : Commune de Biber, section C de Biber, numéro 809/6097, lieu-dit « Am kuerze Bësch », terre labourable, d'une surface d'exploitation de 3 hectares, 60 ares et 92 centiares.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,
Biber, le 12 mai 2026

Marc LENTZ
Bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal